

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté
Point n°2011/30 du 28 juillet 2011

Informations du jeudi 21 au mercredi 27 juillet

| A la Une |

Exposition alimentaire aux substances chimiques

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) vient de publier [la deuxième étude de l'alimentation totale](#) (EAT 2). Cette étude est basée sur la recherche de 445 substances chimiques dont 12 minéraux dans des échantillons constitués à partir de 20 000 aliments appartenant à 212 familles de produits différents. Les données recueillies, croisées avec l'étude individuelle nationale sur les consommations alimentaires (INCA 2), permet d'estimer l'exposition globale des consommateurs et de la comparer aux valeurs toxicologiques de référence (VTR) disponibles. Les substances retenues sont : les contaminants inorganiques et éléments traces, les minéraux, les dioxines et furanes, les polychlorobiphényles (PCB), les composés perfluorés, les retardateurs de flamme bromés, les mycotoxines, les phytoestrogènes, les substances actives phytosanitaires et les additifs.

Le niveau global de maîtrise sanitaire apparaît satisfaisant. En se basant sur les VTR, le risque peut être écarté pour la population générale pour 85 % des substances qui ont pu être évaluées. Un certain nombre de substances recherchées dans l'étude n'ont pas pu être évaluées en raison d'un manque de données scientifiques, notamment toxicologiques.

Certaines substances voient leurs concentrations augmenter par rapport à [la première étude](#) (cadmium, aluminium, chrome, ou encore certaines mycotoxines comme le déoxynivalénol (DON)). Par ailleurs, une douzaine de substances (sur les 445 étudiées) affichent des risques de dépassement des VTR pour certaines catégories de population ayant une alimentation peu diversifiée, dans le cas d'une consommation en quantité significative d'aliments fortement contaminés comme le thon, ou dans le cas d'aliments peu contaminés mais consommés de façon très importante comme les céréales et les produits à base de céréales (cadmium, plomb, aluminium, DON et dérivés), le café (cuivre, arsenic, acrylamide) et dans une moindre mesure le lait chez les enfants (plomb, zinc).

Ces résultats permettent de disposer d'une évaluation assez robuste de l'exposition alimentaire de la population française, vu l'importance de l'échantillon et sa représentativité. En cas d'alerte sanitaire sur une contamination alimentaire, cela permet de comparer les concentrations observées non seulement aux valeurs réglementaires quand elles existent, mais aussi aux valeurs habituellement observées en France, et d'apporter un élément d'appréciation sur l'impact de la contamination.

| Signalements |

Ces informations sont recueillies dans le cadre de dispositifs différents selon la région et ne sont pas exhaustives. Nous remercions les partenaires qui permettent à la Cire de vous renseigner sur cette actualité.

Pour signaler un événement sanitaire, contactez la cellule de réception des alertes de votre ARS

Tableau 1 |

Nombre de cas pour 6 maladies à déclaration obligatoire (DO) par département

Département	Bourgogne				Franche-Comté			
	21	58	71	89	25	39	70	90
Rougeole					3			
Méningite	1							
Légionellose								
Hépatite A			1					
Tuberculose	1				1			
TIAC*			1			1**		

* Toxi-Infektion Alimentaire Collective

** dans un centre de vacances

Autres signalements

Sanitaires :

- 2 foyers de méningites virales : 1 en Côte-d'Or et 1 en Haute-Saône
- 4 cas de gastro-entérites dans un établissement de santé en Côte-d'Or
- 1 cas de salmonellose en Saône-et-Loire
- 1 cas de gale dans un établissement hébergeant des personnes âgées en Haute-Saône
- 1 affaire d'intoxication au monoxyde de carbone en Haute-Saône

Environnementaux :

- Interdiction de baignade suite à des analyses d'eau non-conformes à Anost (71), Chalon-sur-Saône (71), Epinac (71) et Gourgeon (70).
- Restriction d'usage d'eau potable en Bourgogne : commune de Bèze (Côte-d'Or)
- Restrictions d'usage d'eau potable au cours de la semaine 29 en Franche-Comté : communes de Cerniebaud dans le Jura, de Framont et Neuville-lès-Champplite en Haute-Saône, de Auxelles-Haut et Auxelles-Bas dans le Territoire-de-Belfort.

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau d'alerte « Mise en Garde et Actions ».

Aujourd'hui, aucun indicateur météorologique ne dépasse le seuil d'alerte.
La situation pour les 5 jours à venir est résumée dans le tableau ci-dessous :

| Tableau 2 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

Département		Bourgogne				Franche-Comté			
		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir
 Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir
 Département actuellement en niveau MIGA

Le tableau de prévisions nationales d'IBM de Météo-France peut être consulté sur le site www.meteo.fr/meteonet/ars-pref. Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :

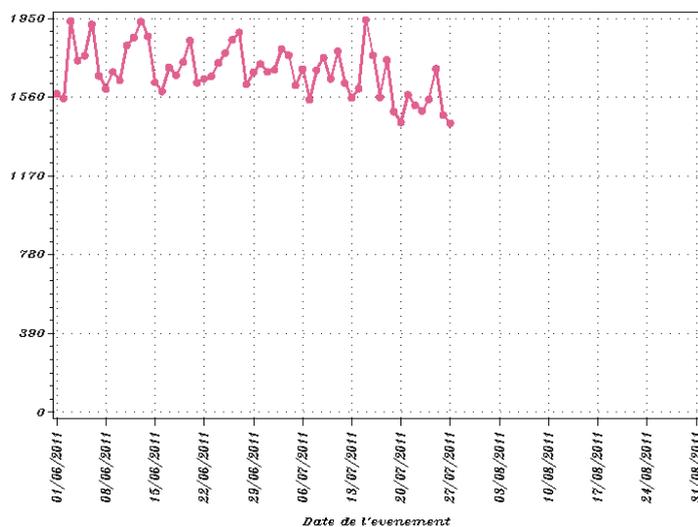
Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté [\[en savoir plus...\]](#).

Complétude :

Les indicateurs de tous les hôpitaux ont pu être pris en compte.

| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences dans les 2 régions

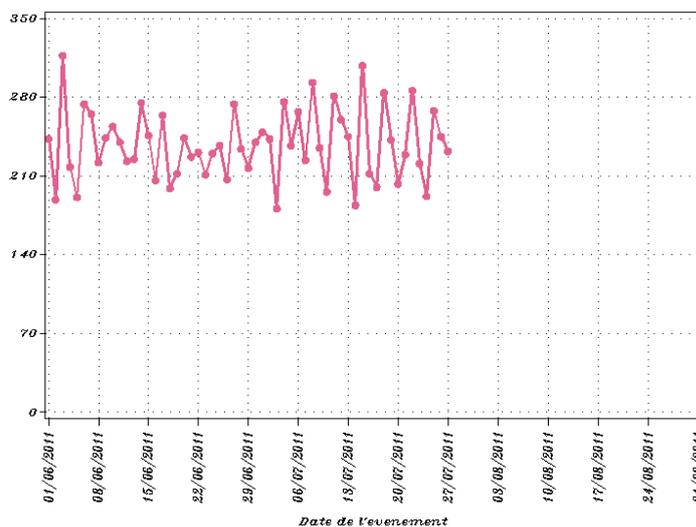


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2011 CIRE Bourgogne/Franche-Comté

| Figure 2 |

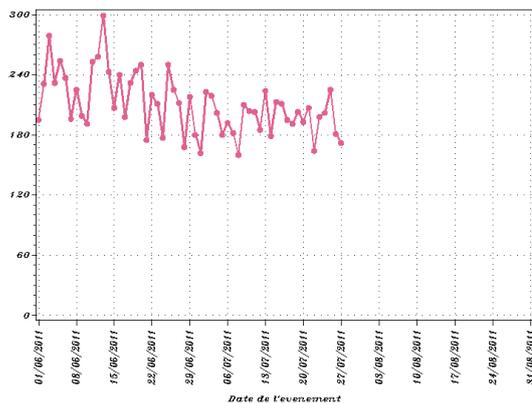
Nombre de passages aux urgences des plus de 75 ans dans les 2 régions



Source: SURSAUD - InVS 2011

Figure 3

Nombre de d'actes SOS Médecins des 2 régions

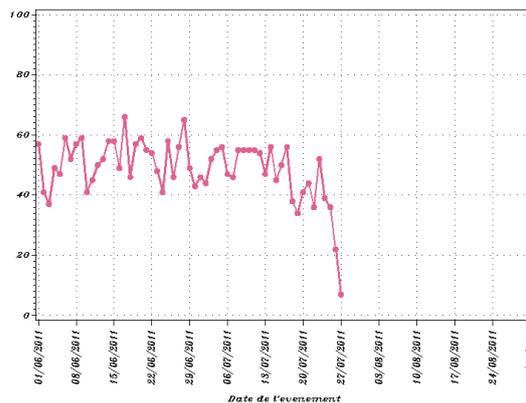


CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Source: SURSAUD - InVS 2011 CIRE Bourgogne/Franche-Comté

Figure 4

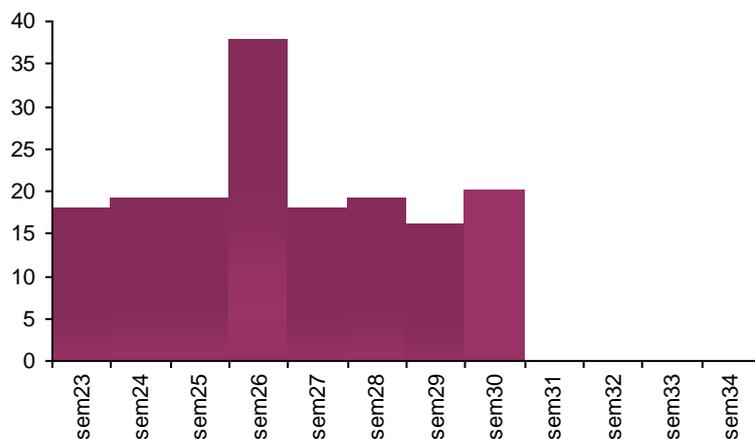
Nombre de décès issus des états civils des 2 régions*



Source: SURSAUD - InVS 2011

Figure 5

Nombre de pathologies liées à la chaleur** dans les 2 régions



* la chute brutale de la courbe est un artéfact lié au délai de déclaration (données incomplètes)
 ** comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®,
 ARS sièges et délégations territoriales,
 Samu Centre 15,
 Météo France,
 ainsi qu'à l'ensemble des
 professionnels de santé qui participent
 à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Equipe de la Cire
 Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
 Claude Tillier

Epidémiologistes
 François Clinard
 Olivier Retel
 Lucie Schapman
 Anne Serre
 Jeanine Stoll
 Elodie Terrien
 Sabrina Tessier

Statisticienne
 Sandrine Daniel

Interne de santé publique
 Farid Kabiche

Stagiaire
 Nelly Krebs

Secrétaire
 Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
 Françoise Weber, Directrice Générale
 de l'InVS

Rédacteurs
 L'équipe de la Cire

Diffusion
 Cire Bourgogne/Franche-Comté
 2, place des Savoirs
 BP 1535 21035 Dijon Cedex
 Tél. : 03 80 41 99 41
 Permanence : 06 74 30 61 17
 Fax : 03 80 41 99 53
 Courriel : ars-bourgogne-franchemonte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>